

Réemploi

10 idées reçues à déconstruire !

Une dynamique forte en Auvergne-Rhône-Alpes !

Regroupant plus de 150 professionnels de la construction et de l'aménagement, l'action co' Réemploi de VAD impulse une dynamique forte sur ce sujet en Auvergne-Rhône-Alpes, par le biais d'actions diverses :

Soutien et développement d'initiatives locales

Animation de différents groupes d'échanges et de travail thématiques

Capitalisation et analyse de projets régionaux

Publication :
« *Le VADomètre du Réemploi* »

*... et plus encore,
à découvrir dès maintenant !*



<https://www.ville-amenagement-durable.org/Reemploi>

Argumentaire à destination des acteurs de la construction



Chambéry, SkiTEC,
© ASDER

Détournement d'usage pour donner une seconde vie à d'anciens skis et habiller un bungalow vétuste transformé en bâtiment de formation.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Esthétique du réemploi assumée pour le mur extérieur d'une déchèterie



Court-circuit, St Martin d'Hères
© NA Architecture



L'Autre Soie
Neo-Eco,
Made In Past,
Mobius

Un prototype de plancher de réemploi pour valider les caractéristiques du produit

Filiarisation du réemploi matériaux avec espaces de reconditionnement, stockage, vente, etc.



ENFIN! Réemploi, Chambéry,
© Damien Barru



Le Quart d'Heure Indien,
NA Architecture,
© Thibaut Defrance

Aménagement intérieur de restaurant conçu à partir du réemploi de lames de bois de récupération d'essences variées



L'Autre Soie
GIE La Ville Autrement,
Minéka, Made In Past

Le stockage et la traçabilité des matériaux déposés s'organise

Réutilisation de volets comme supports artistiques pour sensibiliser les usagers aux sujets du réemploi

La fresque des Gens des Brosses
résidents Alynea, Cie Systèmes K



#1 «Ça coûte cher !»

VRAI ET FAUX

Un raisonnement en coût global doit être adopté

Les études et/ou le reconditionnement coûtent plus cher alors que des économies de matière et de transport peuvent être réalisées en cas de réemploi in situ.



Pour limiter les coûts de construction, *prioriser les matériaux disposant de filières structurées* (ex : faux-plancher technique).



A la déconstruction, dans un premier temps, *cibler les éléments facilement déposables* (exemple : cloisons, radiateurs, moquette, ...)

> à mettre en perspective avec les impacts sur les emplois, la filière et les compétences locales

#2 «La logistique est trop complexe »

VRAI ET FAUX

L'espace de stockage est à anticiper et adapter selon l'usage

- Redistribution en flux tendu (semaine)
- Réemploi in-situ (semaine-mois)
- Redistribution plus large / magasin éphémère (mois)
- Autres chantiers ? Foncier disponible ?



Il peut être utile de *s'appuyer sur des acteurs ressources* : ville, collectivités, acteurs type Sncf...



Intégrer un AMO réemploi dès la phase d'étude permet d'anticiper cette démarche.

#3 «Ces matériaux ne répondent plus aux exigences actuelles en termes de performances »

VRAI ET FAUX

Il est nécessaire de s'assurer de l'aptitude à l'usage du matériau

Les DTU n'imposent pas de matériaux neufs, mais décrivent leurs caractéristiques minimales et certains prévoient même en annexe des conditions de réception applicables aux fournitures.



En l'absence d'information sur le matériau à réemployer, *faire des tests de performance pour assurer sa qualité*.



Soumettre au préalable les *Fiches Produits/Ressources/Matériaux* au bureau de contrôle.



Il est aussi possible d'en *détourner l'usage* (exemple : fenêtre utilisée en double-peau).

#4 «Se fournir en matériaux de réemploi est trop complexe»

FAUX

La filière du réemploi est en pleine structuration

De nombreux acteurs maillent déjà le territoire, se spécialisant dans le conseil en réemploi et proposant des prestations de sourcing de matériaux.



Etudier la possibilité de *faire appel à des ressources internes ou à des plateformes numériques*.



Les pratiques actuelles de prescriptions de matériaux doivent *évoluer vers plus de flexibilité*.

#5 « Cela engage trop ma responsabilité »

FAUX

Pas plus que dans des opérations conventionnelles



Travailler avec les contrôleurs techniques et les assureurs, en amont et de manière plus approfondie, afin de démontrer que les performances des matériaux réemployés sont équivalentes au neuf.



Proposer des variantes en neuf permet de sécuriser la démarche.

#6 «Rien ne m'y oblige ! »

FAUX

Aujourd'hui, certaines obligations pèsent déjà sur les maîtres d'ouvrage



La loi AGEC rend obligatoire la *réalisation d'un diagnostic Produits-Equipements-Matériaux-Déchets (PEMD)* et préconise l'*intégration d'une clause réemploi aux commandes publiques*.



La RE2020 permet la *valorisation du réemploi dans le calcul de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV)*.

#7 « Réemployer, c'est abandonner l'esthétisme »

FAUX

Bien au contraire !

Réemployer est une pratique ancestrale qui permet de préserver le patrimoine culturel et historique des matériaux.



Des banques de référence permettent de *démontrer le potentiel de ces matériaux* dont l'usage peut être détourné !

#8 « Avec le réemploi, je ne peux pas faire ce que je veux ! »

VRAI ET FAUX

Le changement est avant tout culturel

A tous les acteurs d'adapter le projet à la ressource à la conception, voire même au cours du projet, dans un processus itératif.



Adapter son regard et être prêt à faire des concessions !



Le réemploi peut même *devenir une thématique fédératrice* car créatrice de lien dans toute l'équipe du projet.

#9 «Mon projet n'est pas adapté au réemploi »

FAUX

Les références et contextes sont nombreux

Grandes opérations tertiaires, réhabilitation de logements collectifs, aménagement d'espaces extérieurs, en marché public ou privé...



Commencer "petit", en se limitant à 1 ou 2 lots ou matériaux, afin de permettre une acculturation des acteurs au sujet...

#10 « Je n'ai pas les compétences »

VRAI ET FAUX

La montée en compétence et la structuration de la filière est progressive

Guides, méthodes, indicateurs et formations se développent pour professionnaliser la filière.



Pour innover et faire évoluer les pratiques, il est nécessaire d'avoir dès le départ du projet *une volonté partagée de l'équipe* !